



Vu pour être annexé
à notre Arrêté du 16 DEC. 2004

PREFECTURE DE L'AIN



Michel Fuzeau

DDAF de l'Ain
Service Protection et Gestion de l'Environnement
Cellule Hydrologique
4 Boulevard Voltaire - BP 40 414
01012 BOURG-EN-BRESSE

Plan de Prévention Des Risques Naturels

Crues de la Seraine
Crues torrentielles
Mouvements de terrain

Commune de MONTLUEL

CARTE DES ENJEUX Zoom Centre Urbain

VU pour rester annexé à notre
arrêté de ce jour,

Bourg-en-Bresse, le 7 OCT. 2004

signé Michel FUZEAU

Echelle : 1/5 000

ANNEXE 4 - CARTE B



Prescrit le : 20 NOVEMBRE 2003

Mis à l'enquête publique du : 19 AVRIL au 5 MAI 2004

Approuvé le : 7 OCT. 2004

LEGENDE

OCCUPATION DES SOLS

- Centre urbain (bâti dense, nombreux commerces)
- Zone urbanisée autre que le centre urbain (Bâti moins dense, vocation essentielle l'habitat)
- Zone urbanisable (zone AU ou U du PLU)
- Zone d'activité
- Espaces boisés (zones d'expansion des crues de la Seraine ou des crues torrentielles et zones d'infiltration des eaux pluviales sur la cotière)
- Espaces agricoles ayant les mêmes fonctions que les espaces boisés

ENJEUX SPECIFIQUES AUX INONDATIONS

- Digue
- Espace urbanisé derrière une digue de protection
- Axe d'écoulement préférentiels des crues torrentielles en milieu urbain ou en amont d'espaces urbanisés

RESEAU HYDROGRAPHIQUE

- Seraine
- Torrent sec
- Torrent en eau
- Ancien passage d'eau

ENJEUX PONCTUELS

- 1 Equipements importants :
 - 1 : Stade
 - 2 : Future gendarmerie
 - 3 : Collège
 - 4 : Groupe scolaire
 - 5 : Futur hôpital
 - 6 : Maison de retraite
 - 7 : Hotel de ville (crèche, centre médico-social)
 - 8 : Groupe scolaire
 - 9 : Gendarmerie actuelle
 - 10 : Centre de secours
 - 11 : Gymnase

INFRASTRUCTURES

- ↔ Infrastructure de transport importante

